

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN**

**CAUSE TARIFAIRE 2000**

**R-3426-99**

**PREUVE EN CHEF :**

**INVESTISSEMENTS  
ET BASE DE TARIFICATION**

**TÉMOINS:**

**LUC SICOTTE  
CAROLE PERRON**

1 **Investissements**

2

3 Le programme d'immobilisations vise deux grands objectifs : le remplacement des équipements dont  
4 la vie utile est à toute fin pratique terminée et l'expansion du réseau. À titre d'exemples, le  
5 remplacement du réseau de fonte, de postes de détente, d'une partie de la flotte de camions, sont  
6 des investissements de remplacement dont le montant totalise environ 25 millions \$ par année. Les  
7 investissements d'expansion et de densification du réseau permettent d'accroître la valeur à long  
8 terme de la franchise, tant pour les clients existants que potentiels.

9

10 À ce chapitre, le défi est donc de s'assurer du maintien en bon état de la franchise et de l'atteinte  
11 d'un juste équilibre entre les investissements en densification et ceux en extension de réseau qui,  
12 dans les deux cas, doivent être réalisés de façon rentable et en minimisant l'impact sur les tarifs.

13

14 À titre d'exemple, une des priorités de 1999 était le développement du marché résidentiel. Jusqu'à  
15 ce moment, il était difficile de justifier des investissements rentables dans ce secteur compte tenu  
16 de la prépondérance de l'électricité dans ce marché, et notamment la pénétration des plinthes  
17 électriques requérant peu d'investissement initial. Pour pénétrer ce marché, il a fallu examiner nos  
18 façons de faire, et particulièrement ce qui a trait à nos coûts de raccordement. Comme mentionné  
19 dans le témoignage de la gestion de la qualité, l'objectif au cours du prochain exercice est de réduire  
20 de 15 % ces coûts.

21

22 Les investissements nécessaires en 2000 pour répondre aux nouvelles ventes, pour voir au  
23 remplacement du réseau de fonte (projet qui se terminera en 2002), à l'entretien préventif, au  
24 renforcement du réseau existant, au remplacement des équipements ainsi qu'à la modernisation des  
25 systèmes informatiques totalisent 91,6 millions \$ soit environ le même montant que celui prévu en  
26 1999.

		<b>Cause 1999</b>	<b>10/2 1999</b>	<b>Cause 2000</b>
1				
2				
3	Investissements reliés aux nouvelles ventes			
4	- Développement du réseau	41,2	40,6	28,6
5	- Subventions gouvernementales	(4,0)	(5,0)	(2,7)
6	- Programmes commerciaux	<u>19,5</u>	<u>16,1</u>	<u>18,3</u>
7		56,7	51,7	44,2
8	Investissements reliés au réseau	12,6	12,9	16,0
9	Installations générales	11,7	9,0	10,9
10	Frais généraux capitalisés	8,4	8,7	8,7
11	Développement informatique	<u>13,5</u>	<u>9,8</u>	<u>11,8</u>
12		<u>102,9</u>	<u>92,1</u>	<u>91,6</u>

13

14 **Investissements reliés aux nouvelles ventes**

15

16 La rentabilité du plan de développement 1999-2000 à laquelle se rattachent les investissements  
 17 reliés aux nouvelles ventes est présentée à la section SCGM – 4, document 1, page 20. Tandis que  
 18 la pièce SCGM-6, document 4, page 4, donne le détail de ces investissements.

19

20 **Investissements reliés au réseau**

21

22 Nous mettrons cette année une emphase particulière sur des projets d'entretien et d'amélioration  
 23 du réseau qui accroîtront le niveau de fiabilité de notre réseau. Ainsi, nous nous proposons  
 24 d'investir, en sus de nos investissements réguliers, environ 1,0 million \$ pour le démaillage du  
 25 centre-ville de Montréal et un autre million pour le projet Gohier.

26

27 Le projet de démaillage du centre-ville vise la formation d'îlots indépendants par l'installation de  
 28 vannes de sectionnement à des endroits stratégiques permettant ainsi l'arrêt plus rapide de  
 29 l'alimentation au gaz dans une situation d'urgence.

30

31 Le projet Gohier à St-Laurent vise le remplacement de 2,8 kilomètres de conduites en acier ayant  
 32 une protection cathodique insuffisante et ne pouvant être rétablie à un niveau acceptable.

1  
2 De plus, nous investirons, pour maintenir en bon état nos installations de l'usine de liquéfaction,  
3 quelques 500 000 \$ pour la tour d'eau de refroidissement. Enfin, nous installerons un système de  
4 caméras de surveillance d'une valeur de 350 000 \$ pour augmenter la sécurité à ces installations.

5  
6 **Développement informatique**

7  
8 Au fil des années, Gaz Métropolitain a investi pour moderniser ses systèmes informatiques, tant au  
9 niveau de la micro-informatique que des applications sur l'ordinateur central. Au cours des  
10 dernières années, nous avons mis à niveau notre parc de micro-ordinateurs afin de le rendre  
11 conforme à l'an 2000 et implanter une suite bureautique intégrée. Quant aux applications sur  
12 l'ordinateur central, celles-ci ont, au cours des années, fait l'objet d'une évolution en fonction des  
13 besoins auxquels nous faisons face. En ce sens, les applications furent rendues conformes à l'an  
14 2000 par la modification de la date à l'intérieur des fichiers. Aujourd'hui, l'ensemble des applications  
15 du parc informatique de SCGM sont conformes à l'an 2000.

16  
17 Le défi que nous devons relever au cours des années qui viennent touchera l'intégration des  
18 systèmes et des données, la communication des informations, le commerce électronique et,  
19 finalement, l'adaptation de nos systèmes à l'évolution du marché de l'énergie et de la  
20 réglementation.

21  
22 Ainsi, la Société a entrepris, au cours de 1999, une démarche lui permettant d'apprécier les  
23 fonctionnalités d'un système de gestion intégré (SGI), communément appelé un ERP ("Enterprise  
24 Resource Planning"). L'intention de l'entreprise serait d'acquérir une application intégrée ne  
25 nécessitant que très peu de modifications ("customization") de manière à réduire au minimum les  
26 coûts d'implantation et d'entretien subséquents. Une des premières étapes franchies fut de voir si  
27 les systèmes de facturation actuellement sur le marché pouvaient répondre aux besoins actuels et  
28 futurs, et profiter ainsi de l'occasion pour intégrer les systèmes de facturation et de service à la  
29 clientèle dans un même environnement, évitant par le fait même des coûts de développement  
30 importants pour les systèmes actuels.

31

1 Les résultats préliminaires nous indiquent que cette avenue est possible et souhaitable. Nous  
2 sommes donc en processus d'évaluation de la pertinence pour SCGM d'aller de l'avant avec un SGI  
3 pour l'ensemble de ses fonctions. Le présent dossier inclut des investissements de l'ordre de  
4 6,2 millions \$.

5

#### 6 **Évolution de la base de tarification**

7

8 La base de tarification moyenne prévue en 2000 est de 1 440,7 millions \$ comparativement à  
9 1 412,4 millions \$ selon la prévision 10/2 1999. L'écart de 28,3 millions \$ est attribuable  
10 principalement à l'inclusion dans la base de tarification des comptes de stabilisation tarifaire du  
11 30 septembre 1998 de 29 millions \$. On se souviendra que l'hiver 1997-1998 fut particulièrement  
12 chaud. Vous trouverez à la pièce SCGM-6, document 8, les explications détaillées de tous les autres  
13 écarts.

14

#### 15 **Autres éléments**

16

17 La présente s'inscrit dans le cadre du suivi du projet de renforcement du réseau de l'Estrie (PNGTS).  
18 Suite à la finalisation des travaux de construction de l'extension de TQM vers PNGTS, TQM s'est  
19 vu signifier une requête en arbitrage par le maître d'œuvre des travaux de construction. Nous vous  
20 informerons de l'évolution de ce dossier en temps opportun.

21

22 Conformément à nos pratiques habituelles, nous entreprendrons prochainement une étude sur les  
23 taux d'amortissement. La conclusion de cette étude sera présentée en temps opportun.